

Éditorial

Garder le cap



«Que la force me soit donnée de supporter ce qui ne peut être changé et le courage de changer ce qui peut l’être; mais avant tout, la sagesse de distinguer entre les deux».

Cette citation, attribuée à l’empereur romain Marc Aurèle, peut se lire comme un condensé de la philosophie stoïque qui guida son action politique. Elle retrouve toute son actualité dans notre période de crises brutales.

En effet, les catastrophes s’enchaînent à un rythme effréné. En trois ans, notre petit canton a été frappé deux fois par des phénomènes météorologiques aux conséquences désastreuses. L’état des forêts suisses nous alerte: les scientifiques ont vu juste et les premiers effets du réchauffement climatique se font sentir. Mais voilà que déferle une pandémie comme le monde n’en avait jamais vu, pandémie contenue tant bien que mal par des mesures drastiques sans précédent et dont les ravages furent bien réels.

Alors que nous commençons à nous en relever, voilà la folie humaine qui déclenche une terrible guerre à nos portes. De quoi perdre nos repères. De quoi nous paralyser entre le danger immédiat et l’urgence planétaire.

La sagesse de Marc Aurèle peut nous inspirer. Ne pas nous laisser aveugler par les miroirs aux alouettes afin de distinguer ce qui est entre nos mains et ce qui ne l’est pas, voilà notre boussole.

Les enjeux fondamentaux de notre époque restent les mêmes, dans une situation devenue plus difficile encore. Si chacune et chacun se doivent de faire de leur mieux, les réponses ne peuvent être que collectives en matière d’approvisionnement énergétique, de sécurité, de santé publique, de pollution, d’infrastructures, de formation et de changement climatique.

Il s’agit de se donner les bonnes priorités. De ne pas confondre causes avec conséquences et d’agir là où il est possible de le faire. Sans perdre de vue le tableau d’ensemble, notre Commune doit tenir son rôle, en tenant compte de la situation cantonale, nationale et internationale. Le rôle de Val-de-Ruz, troisième commune neuchâteloise en nombre d’habitants, deuxième par sa superficie, n’a rien d’anecdotique.

Nous sommes sur le même bateau dont nous partageons le destin. Faisons en sorte qu’il vogue encore longtemps.

Roby Tschopp,
président du Conseil communal

Séance d’information publique

Dans le cadre de la modification partielle des plans d’aménagement de Coffrane et de Montmollin, secteur «Rive», la Commune convie la population à une séance d’information, en présence de l’entreprise concernée par ce projet, le **lundi 9 mai 2022 à 19h30**, à l’hôtel du Val à Malvilliers.



Abonnements piscines à vendre

L’abonnement annuel pour les piscines communales est à disposition de la population. Il permet à ses bénéficiaires de se rendre, durant l’année 2022 en fonction des heures et périodes d’ouverture respectives, dans les piscines communales intérieures et extérieures.

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal. Pour tout renseignement: loisirs.val-de-ruz@ne.ch ou 032 886 56 33.

Un tarif préférentiel est applicable **jusqu’au 30 avril 2022**.

Vente de bois de feu

Parmi les nombreux assortiments de produits issus des forêts communales, le service forestier met en vente chaque année une grande quantité de bois de feu destiné aux poêles et aux cheminées de salon.

Les tas de stères, les fardeaux et big bags sont conditionnés à l’état «vert», soit non sec. Une année de stockage à l’air est nécessaire avant que le bois puisse atteindre une valeur calorifique optimale, raison pour laquelle il est prudent de passer sa commande à temps. Les formats disponibles des bois bûchés sont de 100, 50, 33 ou 25 cm. Des lots de bois longs non bûchés sont également mis en vente.

En cas d’intérêt, une commande peut être passée **jusqu’au 30 avril 2022** au 032 886 56 35 ou à forets.val-de-ruz@ne.ch.

De nombreux autres articles en bois «made in Val-de-Ruz» tels que tables et bancs, troncs à fondue, bûches finlandaises, etc. sont disponibles sur commande en tout temps.

Toutes les informations et le bulletin de commande se trouvent sur le site internet communal.

Votations

Le **dimanche 15 mai 2022** se dérouleront:

Une votation fédérale portant sur trois objets:

- la modification du 1^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (Loi sur le cinéma, LCin);
- la modification du 1^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d’organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation);
- l’arrêté fédéral du 1^{er} octobre 2021 portant approbation et mise en œuvre de l’échange de notes entre la Suisse et l’Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) n° 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l’acquis de Schengen);

ainsi qu’une votation cantonale portant sur deux objets:

- l’initiative législative populaire cantonale «Pour une fiscalité plus équitable»;
- l’initiative constitutionnelle populaire cantonale «Pour la création d’une Cour des comptes» et le contre-projet direct du Conseil d’État sous forme d’une modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE).

Pour toute question, le contrôle des habitants renseigne à cdh.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 23.

Fermeture des guichets

À l’occasion des fêtes de Pâques, les bureaux de l’administration communale seront fermés **du vendredi 15 au lundi 18 avril 2022**.

Réouverture le mardi 19 avril 2022 selon les horaires habituels. Joyeuses Pâques!



Foire de Coffrane

La traditionnelle foire de Coffrane revient enfin et se déroulera le **lundi 25 avril 2022**. À cette occasion, des stands proposant des spécialités diverses s’installeront au centre du village. Le Conseil communal au complet visitera la manifestation.

La route cantonale sera fermée à la circulation, de l’ancien restaurant de la Couronne jusqu’au temple et du temple au collège, du samedi 23 avril à 10h00 au mardi 26 avril à 12 heures.

Durant cette période, le trafic routier sera dévié:

- dans le sens Boudevilliers – Montmollin, par la rue de Dessous;
- dans le sens Coffrane – Les Geneveys-sur-Coffrane, par la route des Sottards.

Les accès aux immeubles devront demeurer libres afin de permettre l’intervention des services publics.

Les activités organisées durant le week-end précédant la foire sont mises sur pied par quelques sociétés locales motivées et sous leur responsabilité.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en avril 2022:

- Noces de diamant (60 ans)**
- Blandenier Marie-Claire et Jean-Daniel, à Cernier;
 - Dravigney Madeleine et François, à Cernier;
 - Hügli Christine et Claude, à Cernier;
 - Jeanneret Ariane et Marcel, à Dombresson.

- Noces d’or (50 ans)**
- Chalon Claire-Andrée et François, aux Hauts-Geneveys;
 - Christinat Doris et René, à Fontainemelon;
 - Debély Eveline et Georges-André, à Chézard-Saint-Martin;
 - Fischer Christine et Jean-Marc, à Saules;
 - Guinand Anne et Jean Maurice, à Dombresson.

- 100 ans**
- Chollet François, à Chézard-Saint-Martin.

- 90 ans**
- Hon Milan, à Fontainemelon;
 - Mottier Mireille, à Vilars;
 - Mougin Antoinette, à Fontainemelon;
 - von Gunten Edith, à Chézard-Saint-Martin.

Circulation à Fontaines

La circulation dans la zone industrielle de Fontaines génère des contraintes depuis de nombreuses années.

Après l’étude de toutes les alternatives possibles visant à réduire drastiquement ces complications, un nouveau concept de circulation est actuellement en test. En place depuis mars 2021, l’heure du bilan a sonné.

La solution testée a engendré un certain nombre d’observations issues de la population, dont le Conseil communal a tenu compte, notamment en renonçant à tout sens unique de circulation. En accord avec le service cantonal des ponts et chaussées, les Autorités communales ont décidé de confirmer la mesure incontestée: l’interdiction de circuler pour les camions dans les rues du Nord, des Prélets et de l’Ouest.

Une nouvelle réflexion est en cours pour faciliter la circulation dans la zone et sécuriser les voies piétonnes. Les entreprises et citoyens concernés seront informés en temps opportun.

L’autopartage gagne du terrain

La région Val-de-Ruz s’enrichit d’un nouvel emplacement Mobility avec deux véhicules supplémentaires.

Depuis début avril, deux voitures électriques de catégorie moyenne sont à disposition du public en face du restaurant L’Aubier, à Monté-zillon. Cette offre vient compléter le break hybride stationné à la gare des Geneveys-sur-Coffrane, auprès de l’entreprise Felco, ainsi que la citadine électrique basée à côté de l’arrêt de bus de Cernier centre.

Les véhicules Mobility peuvent être utilisés avec ou sans abonnement préalable, proposant ainsi une solution flexible pour l’utilisation ponctuelle d’un véhicule individuel.

L’occasion de tester le principe? Des bons d’essai d’une valeur de CHF 30 chacun sont à disposition sur demande auprès de l’administration communale. Leur nombre est limité à un par personne.

Les bons sont distribués au fur et à mesure des demandes, cela jusqu’à épuisement du stock. Il suffit ensuite de réserver le véhicule désiré via le site internet www.mobility.ch ou l’application pour téléphone mobile et de faire valoir son code personnel au moment de la réservation. Le crédit est valable lors d’une seule utilisation et une seule fois pour chaque utilisateur. Pour obtenir son bon, il suffit d’envoyer un courriel à amenagement.val-de-ruz@ne.ch ou d’appeler le 032 886 56 21.

Informations détaillées: www.mobility.ch. Bonne route pour un essai en toute décontraction.



La Suisse bouge revient

La manifestation a lieu pendant tout le mois de mai 2022. Durant cette période, chacun peut accumuler des minutes de mouvement pour la commune de son choix et ainsi l’aider à remporter le titre de «commune de Suisse qui bouge le plus». Les communes sont réparties en quatre catégories, selon leur nombre d’habitants. Lorsque la manifestation sera terminée, les trois communes avec le plus grand nombre de minutes à leur compteur seront couronnées et recevront un montant en espèces à investir dans un projet sportif de la commune.

Pour participer à la manifestation, il suffit de télécharger l’application gratuite et d’accumuler des minutes de mouvement.

La manifestation s’adresse à tout un chacun, peu importe l’âge des participants ou qu’ils soient sportifs ou non. Ce qui importe, c’est de «bouger» avec plaisir sans pression, car ce sont bel et bien les minutes d’activité physique qui sont prises en compte pour le résultat et non pas les performances sportives.

Faites-vous du bien physiquement et moralement. De plus amples détails seront disponibles prochainement sur le site internet communal.



Offres d’emploi

La Commune recherche:

- 1 bibliothécaire (F/H), taux d’activité à l’heure, pour le 1^{er} mai 2022;
- 1 apprenti employé de commerce CFC (F/H), titulaire d’une maturité gymnasiale (apprentissage en 18 mois), pour la rentrée d’août 2022.

Les dossiers de candidature complets, avec lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats, peuvent être envoyés par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, n’hésitez pas à contacter l’administration des ressources humaines au 032 886 56 31.